



Bulletin d'adhésion 2022

A retourner accompagné de votre règlement

Nom : Prénom :

Adresse :

E mail :

N° Tél fixe : N° Tél mobile :

N° Apiculteur :

Nb total de ruches et/ou ruchettes que vous avez renseigné sur votre déclaration annuelle

Doc M à jour : 13/12/2021	Appel de cotisations - revues - assurances Année 2022			lége nde	Votre nombre	X par	prix unitaire	= Montant	
Cotisations	Cotisation d'adhésion à l'Abeille du poitou		OBLIGATOIRE		1	x	15,00 €	15,00 €	
	Cotisation syndicale individuelle à l'UNAF		OBLIGATOIRE		1	x	1,00 €	1,00 €	
	Assistance juridique <u>optionnelle</u> à l'UNAF		Nb de ruches	5*		x	0,10 €		
UNAF	Abonnement revue Abeille et Fleurs (11 revues)		Nb d'abonnement			x	28,00 €		
	Assurances (*3)	F1	RC /protection juridique	Nb de ruches et/ ou ruchettes	1*		x	0,08 €	
		F2	F2 = F1+ (incendie + cat Nat)	Nb de ruches	1*		x	0,44 €	
				Nb de ruchettes	1*		x	0,29 €	
		F3A	F3A = F2+ (évèn climat vols et détérioration)	Nb de ruches et/ ou ruchettes	1*		x	1,35 €	
				Nb de ruchettes	1*		x	0,84 €	
		F3B	F3B = F2+ (évèn climat vols et détérioration) (F3B offre un meilleur remboursement que F3A)	Nb de ruches et/ ou ruchettes	1*		x	2,20 €	
Nb de ruchettes	1*				x	1,52 €			
Taxe citéo ou Eco-Emballage (*4)		Nb de ruches et/ ou ruchettes	4*		x	0,05 €			
SNA	Abonnement revue Abeille de France (11 revues)		Nb d'abonnement			x	28,00 €		
	Assurances (*3)	F1	RC /protection juridique	Nb de ruches et/ ou ruchettes < 10	1*		x	Gratuit si abonné à la revue	0,00 €
				Nb de ruches et/ ou ruchettes < 10	*2		x	0,15 €	
				Nb de ruches et/ ou ruchettes > 11	*2		x	0,15 €	
		F2	F2= F1 + (Incendie-Tempête (IT) + Inondation)	Nb de ruches et/ ou ruchettes dès la 1ère	*2		x	1,06 €	
		F3	F3=F2+ (Vol + Détérioration)	Nb de ruches et/ ou ruchettes dès la 1ère	*2		x	2,66 €	
Taxe citéo ou Eco-Emballage (*4)		Nb de ruches et/ ou ruchettes dès la 1ère	*4		x	0,05 €			
FNOSAD	Abonnement revue Santé de l'Abeille (6 revues)		Nb d'abonnement			x	22,00 €		
							Montant total		
*1	Vous devez prendre l'abonnement à la revue pour prendre cette ligne d'assurance							<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> Vérifiez que vous avez bien pris en compte les 15€ d'adhésion et les 1€ de cotisation syndicale Unaf obligatoires </div>	
*2	Vous pouvez prendre cette ligne d'assurances sans être abonné à la revue								
*3	Aucune formule ne couvre les maladies, empoisonnements, et intoxications Garanties : elles sont visibles sur les sites internet UNAF ou SNA ou alors nous consulter								
*4	Taxe citéo ou Eco-Emballage: elle est obligatoire pour ceux qui commercialisent leurs produits. Elle est reversée aux services fiscaux. Elle peut-être prise par l'intermédiaire de l'UNAF ou du SNA pour ceux qui le souhaitent								
*5	Assistance juridique optionnelle à l'UNAF: Cette aide couvre les litiges à titre personnel type problème de voisinage, d'emplacements. Egalement soutien financier à l'UNAF pour porter devant les instances les combats nationaux relatifs aux intérêts des apiculteurs dans leur ensemble. Ainsi l'UNAF compte de multiples victoires notamment celle en Conseil d'Etat contre Bayer et actuellement contre l'arrêté autorisant les néonics sur betterave.								
Nb de ruches et/ ou ruchettes	Reprenez le nb que vous avez renseigné sur votre déclaration annuelle de ruches en détaillant (pour l'Unaf) ruches et ruchettes								

Faire 1 chèque du montant total au nom de l'Abeille du Poitou.

► Si vous commandez des médicaments, complétez le bon de commande médicaments joint et faites 1 second chèque au nom de : **Pharmacie de St Aubin**

Envoyer le tout dans l'enveloppe de retour (jointe) au secrétariat
M Desvignes Philippe 14 rue du Thouet 79100 SAINT JACQUES DE THOUARS

Date :

Signature :